



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnel

Question au Gouvernement n° 1264

Texte de la question

PRISONS

M. le président. La parole est à Mme Chantal Robin-Rodrigo, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Ma question - à laquelle j'associe mon collègue Jérôme Cahuzac - s'adresse à Mme la ministre de la justice et a trait à la mobilisation des personnels pénitentiaires, des surveillants, des personnels techniques et des travailleurs sociaux qui s'insurgent et dénoncent la dégradation continue de leurs conditions de travail. Cette mobilisation est le fruit de votre incapacité à conduire une politique pénale cohérente et un dialogue social respectueux des personnels.

M. Guy Teissier. Non : elle est le fruit de votre laxisme !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Les réponses que vous apportez en plein coeur de la crise sont d'une violence qui ne peut que rendre la situation incontrôlable.

Depuis plus d'un an, vous vous livrez à un simulacre de dialogue social, n'ayant pour seule ambition que de jouer la montre. Dans le même temps, la situation des personnels se dégrade.

M. Guy Teissier. À qui la faute ?

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Rythmes infernaux, violences contre le personnel en augmentation, établissements insalubres, recrudescence des suicides tant chez les détenus que parmi les personnels pénitentiaires, surpopulation carcérale passée, contrairement à ce que vous affirmez, de 48 000 détenus en 2001 à 62 700 aujourd'hui, au point que 120 détenus se partagent 66 places à Tarbes : tel est le tableau noir de nos prisons.

Vous prétendez que la gauche n'a entrepris aucun programme de construction de prisons.

M. Charles de La Verpillière. Eh oui !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Une telle affirmation est la preuve d'une incompétence notoire, à moins qu'elle ne soit un mensonge éhonté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.- Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Michel Herbillon. Peut-être s'agit-il tout simplement de la réalité !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. En 1998, le gouvernement de M. Jospin a lancé un programme de construction de six établissements à Avignon, Toulon, Meaux, Lille, Toulouse et Liancourt. Inutile, dès lors, de répondre avec arrogance, madame la garde des sceaux, à nos interrogations et aux revendications légitimes des personnels.

Alors que les statistiques du chômage s'envolent - en particulier chez les jeunes, premières victimes de la crise - , n'est-il pas temps de procéder à des recrutements exceptionnels pour un meilleur service public de la justice ?

Face à un mouvement qui se durcit, quels moyens concrets et immédiats mettrez-vous en oeuvre pour répondre aux attentes légitimes de l'ensemble des personnels pénitentiaires ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Rachida Dati, garde des sceaux, ministre de la justice.

Mme Rachida Dati, *garde des sceaux, ministre de la justice*. Comme toujours sur des sujets aussi graves que celui-ci, distinguons entre ceux qui parlent et ceux qui agissent. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Voilà ce que nous avons fait : davantage de crédits et davantage d'emplois, une loi pénitentiaire en débat, très attendue - ce sera la deuxième en soixante ans, et ce n'est pas grâce à la gauche : je persiste et je signe !

(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Tous les gouvernements de droite ont construit des places de prison, alors que la gauche en a fermé 4 % sans en construire une seule : je persiste et je signe, je le répète ! *(Nouvelles exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.- Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Certes, des difficultés demeurent et la situation est tendue. Nous ne faisons que rattraper les retards considérables qu'ont notamment cumulés les gouvernements de gauche !

Plusieurs députés du groupe SRC. Vous êtes au pouvoir depuis sept ans !

Mme Rachida Dati, *garde des sceaux*. Vous ne vous êtes jamais, à aucun moment, préoccupés de la situation des détenus, ni de celle des personnels pénitentiaires ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Vous êtes les plus mal placés, mesdames, messieurs les députés socialistes, pour évoquer ces sujets.

Au contraire, nous avons créé la fonction de contrôle général des lieux privatifs de liberté : ce n'est pas à vous que l'on doit cette avancée démocratique majeure qui favorise et améliore les conditions de détention et les conditions de travail des personnels pénitentiaires, car vous n'avez rien fait en leur faveur ! *(Huées sur les bancs du groupe SRC.)* Polémiquez autant que vous le voulez ; nous agissons, comme toujours ! Nous sommes très attachés au dialogue social, et vous êtes très mal placés pour parler de ce sujet auquel je consacre beaucoup de temps et d'énergie depuis deux ans !

M. Jean Glavany. C'est ce qui nous inquiète !

Mme Rachida Dati, *garde des sceaux*. Plutôt que d'en parler, appliquez d'abord le dialogue social au sein même du parti socialiste ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.- Huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1264

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 mai 2009